

APPEL À PROJETS

# Lancement de la 3ème édition du programme Propulse

19 JUILLET 2023



Agence de  
l'Innovation pour  
les Transports

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

## Propulse

**Le programme Propulse, à l'initiative de Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, lance 3 appels à projets dans les transports durables, la multimodalité et intermodalité, et le partage de données. Le programme aide et accompagne les projets innovants.**

Clément Beaune lance la troisième édition du programme Propulse, un programme d'accompagnement et d'accélération de projets innovants, avec **3 appels à projets** :

- **Transports durables** : qui vise à accompagner des projets innovants de mobilité durable et décarbonée, au stade de prototype/démonstrateur. Jusqu'à 10 projets seront sélectionnés ;
- **Multimodalité et intermodalité** : qui vise à accélérer des solutions contribuant au développement de l'intermodalité ou de la multimodalité au service des usagers et des territoires. Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés ;
- **Partage de données** : qui vise à accompagner la mise en place de solution de partage de données au sein de l'écosystème des transports. Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés.

### Qui peut candidater ?

Toutes les start-ups, petites et moyennes entreprises, les grands groupes, les collectivités, fédérations/associations, établissements publics de recherche ou consortiums, basés en France.

### En quoi consiste l'accompagnement du programme Propulse ?

Les projets lauréats bénéficient d'un **accompagnement complet sur-mesure** d'une durée de 9 mois visant à accélérer et faciliter la mise en œuvre et le passage à l'échelle du projet : **levée de verrous juridiques et réglementaires, mise en relation avec des experts et le réseau scientifique et technique, lieux d'expérimentations, aide à la recherche de financements publics et privés, etc.**

### Les résultats du programme :

- **38 projets accompagnés** sur 2 éditions
- **76% des lauréats satisfaits** \*
- **23M€ de financements** obtenus par nos lauréats durant la première édition
- **75% des lauréats progressent plus rapidement sur la levée de leurs verrous juridiques et réglementaires**
- Les lauréats concluent **en moyenne 4 partenariats clefs** durant leur accompagnement

### Calendrier :

- **11 juillet 2023** : lancement des appels à projets et ouverture des guichets de réception ;
- **13 octobre 2023 (23h59)** : clôture des candidatures des appels à projets ;
- **A partir du 11 décembre 2023** : tenue des jurys pour tous les appels à projets.

Pour plus d'informations (formulaire de candidature et cahier des charges des appels à projets), rendez-vous sur le site web de l'AIT <https://www.ecologie.gouv.fr/agence-innovation-transport>

\*Les 24% restants étant moyennement satisfaits



Les candidatures au programme sont ouvertes **jusqu'au 13 octobre 2023 (23h59)**. Consulter les liens pour accéder directement au [cahier des charges](#) et au [communiqué de presse](#).

Un webinar de présentation des appels à projets aura lieu le 13 septembre 2023 de 10h à 12h. Les inscriptions à ce webinar se font par retour de mail à l'adresse suivante : [propulse.agence.innovation@transport.gouv.fr](mailto:propulse.agence.innovation@transport.gouv.fr)